

qui les a répétés, grossis de mille manières, si ce n'est la presse de *l'ordre*? qui a tenu depuis un mois boutique de prophéties noires, de prédictions lugubres? qui les a démentis si ce n'est celle de l'opposition? Est-ce que le général lui-même n'a pas été dupe de ces bruits? les promenades militaires, les travaux de fortification opérés à la barrière Saint-Clair révélaient assez ses préoccupations.

Pourtant, est-il donc besoin d'être profond philosophe pour savoir qu'un peuple n'entre pas en révolution à jour fixe, sur un mot d'ordre on ne sait d'où venu. Non, les citoyens peuvent être sourdement froissés du système de gouvernement qui les régit, mais ils ne descendront sur la place publique, n'engageront la lutte que sur un *fait actuel*, déterminé, précis, comme les ordonnances de Charles X ou l'interdiction des banquets. Un homme peut avoir des griefs contre un autre homme et souhaiter de se mesurer avec lui, mais le rendez-vous n'est pris et le duel n'a lieu qu'à propos d'une insulte ou d'un affront *actuel*; il en est de même pour les nations et les gouvernements. Ajoutons qu'aujourd'hui les insurrections doivent disparaître dans la vie des peuples vivant sous le régime républicain; car il y a dans la vie de ces peuples des duels périodiques, réglés par la loi nationale, duels qui se vident avec le suffrage universel, et dans lesquels la souveraineté populaire est sûre de triompher pacifiquement, et sans rien devoir au hasard et à la sédition.

Nous n'hésitons pas à dire qu'après la proclamation du général Gémeau, le maintien de l'état de siège est impossible. Cette proclamation met à néant tous les bruits, toutes les fables, tous les mensonges que les journaux hostiles à la République exploitent avec tant d'ardeur et depuis si longtemps. Justice en a été faite. Notre cité, *aussi intelligente que laborieuse*, comme dit le général, a droit de ne plus être traitée comme une ville pestiférée. Il faut lui rendre la parole qu'elle a perdue depuis huit mois. *La République n'est possible qu'avec la liberté pleine et entière de penser*; ces paroles ne sont pas de nous, elles appartiennent au général Gémeau, elles sont vraies, elles ne sont pas si anciennes que celui qui les a prononcées ait pu les oublier; il sera heureux de s'en souvenir et de les répéter avec nous. Voici à quelle occasion le général Gémeau les a fait entendre.

A son arrivée à Lyon, le général publia un ordre du jour, en date du 22 avril 1848, où l'union de l'armée avec la garde nationale était recommandée avec une insistance qui déplut à MM. les *Voraces* et que ceux-ci prirent pour une personnalité. Ces messieurs, qui traitaient alors de puissance à puissance avec l'autorité, et que le général Neumayer